

LE VOL A VOILE DANS LE SUD-EST,

LES 2.000 HEURES A CORBAS ONT ETE DEPASSEES EN 1949

Le palmarès de la Section de Vol à Voile de l'Aéro-Club du Rhône, avec ses 98 brevets ou épreuves de brevet est vraiment impressionnant

PARLANT, dans « Les Ailes » du 23 juillet 1949, de l'activité de la Section de Vol à Voile de l'Aéro-Club du Rhône, je pensais qu'elle se traduirait en fin d'année par les chiffres suivants: 1.500 heures de vol, 10 Insignes d'Argent, 2 Insignes d'Or.

Maintenant que 1949 est définitivement enterrée, il devient possible de comparer les résultats aux espoirs. Si les Insignes d'Or ont fait défaut, ils ont été compensés par deux Insignes d'Argent de plus; d'autre part, les heures de vol ont été supérieures de 537 au chiffre prévu. Brièvement, ces résultats, qui placent l'Aéro-Club du Rhône au premier rang des clubs français, consistent en:

- 8.780 lancers,
- 2.037 h. 43 min. de Vol à Voile,
- 26 Brevets B,
- 17 Brevets C,
- 18 épreuves d'altitude,
- 13 épreuves de durée,
- 12 épreuves de distance,
- 12 Insignes d'Argent complets.

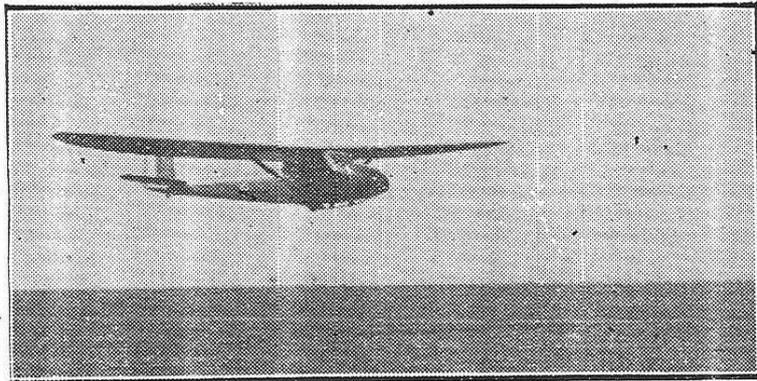
Ces 8.780 lancers — et aussi ces 98 occasions de boire à la santé des nouveaux brevetés — se sont accomplis sans une seule casse, avec neuf planeurs comprenant deux biplaces C.-800, un Castel-301, un « Emouchet », deux Nord-1300, un Castel-310, un Nord-2000 et un « Weihe ». De même que nos deux moniteurs, bien que d'une manière différente, ces planeurs ont assuré un service extrêmement dur, tout à l'honneur de leurs constructeurs français. Se rend-on un peu compte de l'effet de milliers de « trouillages », de milliers d'atterrissages sur un planeur? Pour chiffrer un tel travail, j'ai consulté les carnets de vol de ces machines, ô combien endurantes. Et j'ai pu établir le tableau que l'on trouvera trois lignes plus loin.

A remarquer sur ce tableau, l'activité considérable du Castel-310 P,

qui, depuis trois ans que nous le possédons, a volé près de 600 heures à notre entière satisfaction, et totalisé un nombre incalculable d'atterrissages en campagne. Mais toute médaille a son revers, et nous allons être obligés d'en suspendre l'utilisation cette année pour le mettre en révision générale, ainsi que le Nord-1300 N° 58. Nos deux Nord-1300 ont aussi bien travaillé, donnant complète confiance à leurs utilisateurs quoique les guignols d'ailerons de ces planeurs, réputés dangereux, n'aient pas été modifiés. Pourtant, 2.900 lancers pour l'un et 1.700 lar-

heures), l'avenir paraît bien sombre lorsque l'on examine le chapitre du matériel. Nos planeurs, par usure et non par casses, diminuent en quantité, alors que jamais le nombre des pilotes à l'entraînement n'a été aussi élevé. Non seulement nous devons donc, cette année, limiter l'entraînement de nos pilotes, mais il faudra encore ralentir le recrutement.

Depuis 1945, nous avons été nourris de promesses, et tout le monde connaît leur valeur; il y a deux ans, le S.A.L.S. nous annonçait, grâce à notre classement en catégorie spéciale, que nous disposerions de



Le biplace C.-800 sur le terrain de Corbas. (Photo Borgé.)

gers pour l'autre constituent une référence de choix quand ils n'ont jamais été marqués par le plus petit incident. Quant au « Weihe », sa mise en service récente — en mai dernier — ne l'a pas empêché d'atteindre en ces cinq mois près de 150 heures de vol pour un nombre fort réduit de 89 lancers, avec sept atterrissages en campagne.

En dépit de tant d'activité accomplie (depuis 1946, le total général de l'activité de l'Aéro-Club du Rhône sur le terrain de Corbas s'élève à 27.298 lancers et 4.779

quinze planeurs, total impressionnant que nous ne vimes jamais. En réalité, pour nous permettre de développer suffisamment notre activité, il nous faudrait deux ou trois autres Castel-301 (le nôtre n'est pas éternel, et il suffit d'une seule casse — touchons du bois! — pour arrêter l'entraînement des jeunes lâchés et empêcher d'en lâcher d'autres) — un ou deux « Emouchet » de plus, et surtout des Nord-1300 en quantité qui accompliraient les trois quarts des vols d'entraînement. Enfin, pour clore ce tableau, un Nord-2000 et un « Weihe » de plus.

Pour remonter à un niveau plus aéré, les thermiques de 1949, à l'image d'ailleurs de ce que seront les vins de cette année (ne dépendent-ils pas tous deux du soleil?) se sont révélés d'une grande classe, bien supérieure à celle de leurs prédécesseurs. Si, en 1948, j'avais, par hasard, accompli le plus long vol de l'année — trois heures seulement — en 1949, trente-cinq vols ont dépassé les cinq heures, parmi lesquels trois

Type	Heures de vol à Corbas	Lancers	Date mise en service à Corbas	Casses
C.800 n° 327	789 h.	5.954	15/ 3/1947	aucune.
C.800 n° 285	377 h.	2.222	23/12/1948	aucune.
C.301 n° 1.165	239 h.	1.731	21/ 8/1948	une aile en 1948
« Emouchet » n° 25	171 h.	646	23/ 3/1947	l'aile en 1947.
N.-1.300 n° 58	473 h.	2.894	19/10/1946	aucune.
N.-1.300 n° 233	322 h.	1.708	6/ 9/1947	aucune.
C.-310 P n° 137	597 h.	2.181	31/10/1946	aile dr. en 1948
N.-2.000 n° 58	182 h.	277	3/ 9/1948	aucune.
« Weihe » n° 20	146 h.	89	21/ 5/1949	aucune.

supérieurs à 8 heures et un à 9 heures, réussi par Brezun. Les planeurs ont volé durant 163 journées au total, réparties entre le 9 janvier 1949 et le 18 décembre, avec 87 d'entre elles très favorables au vol à voile. Ce pourcentage de 53 % est d'autant plus remarquable qu'il a été acquis sur un terrain plat avec la quasi-totalité des départs au treuil; le Morane-502 n'a, en effet, accompli que 131 vols, chiffre comprenant les convoyages, les baptê-

mes et les déplacements dans les meetings.

Pour des épreuves de distance, les planeurs de l'Aéro-Club du Rhône ont quitté vingt-quatre fois le terrain de Corbas et totalisé 1.950 km. sur la campagne. Aucun de ces départs ne se termina, hélas! à plus de 300 km., et seul le chef-pilote Bornand accomplit 287 km., manquant d'un souffle sa « couronne d'or ».

Du côté financier, la Section de Vol à Voile, bien gérée par son président, M. Burlaton, ses moniteurs, MM. Bornand et Martinaud, termine l'année avec des finances saines qui, sur ce plan, permettent d'aborder 1950 avec des vues optimistes. Si nous pouvons toucher de nouveaux planeurs, bénéficiant d'un temps élément, nous devons en principe, enregistrer des résultats encore supérieurs à ceux de l'an dernier.

C'est ce que nous souhaitons également à tous nos confrères vélivoles des autres aéro-clubs.

Guy BERGE.